

Troyes, le 16 octobre 2014.

capeb10.fr

Monsieur le Préfet
Préfecture de l'Aube
16 Place de la Libération
10 000 TROYES

Monsieur le Préfet,

Par votre courrier du 23 septembre 2014, vous nous informez organiser une table ronde pour l'emploi pour apporter des solutions de reclassement aux salariés victimes des importantes restructurations en cours sur notre département.

Plus particulièrement, vous sollicitez les organisations patronales et branches professionnelles pour recueillir les besoins en compétence dans nos entreprises, et les projets de recrutement éventuels.

Réunis en Bureau le mardi 14 octobre dernier, les responsables de la CAPEB de l'Aube ont souhaité porter à votre connaissance les éléments suivants :

- Depuis le 3^{ème} trimestre 2011, **notre secteur professionnel a détruit 810 emplois* sur notre seul département, soit 14% de notre masse salariale** ; si cela fait moins de bruit que les grosses restructurations compte tenu de l'atomisation de nos structures, c'est une lente agonie d'un pan majeur de notre économie locale ;
- Le niveau d'activité du 3^{ème} trimestre 2014 est à nouveau à la baisse dans le bâtiment, marquant ainsi une **dégradation continue depuis 2 ans et demi**. Même le marché de la rénovation énergétique des logements déstabilisé par les annonces successives de relance (les ménages attendent la mise en place concrète des mesures pour engager leurs travaux) a marqué par une baisse d'activité sur ce dernier trimestre ;
- La baisse des carnets de commande touche tous les corps d'état, mais les entreprises travaillant dans la construction sont encore un peu plus touchées. Comme vous le savez **les mises en chantiers atteignent leur niveau le plus bas depuis 15 ans** ;
- **La commande des collectivités locales continuent de plonger** au 3^{ème} trimestre 2014. La réforme territoriale, le gel des dotations de l'Etat, les récentes élections municipales, additionnés à la pratique condamnable et pourtant systématique du « moins disant » retenu, pénalisent fortement les entreprises locales et artisanales positionnées sur les marchés publics ;
- **La situation de trésorerie de nos entreprises ne cesse de se dégrader**. Pris en étau par la loi sur les délais de paiement et des prix tirés toujours plus vers le bas, plus de 40% de nos entreprises sollicitent un besoin en trésorerie pour un montant moyen de 17 000 euros ;

- La situation de la filière de formation historique du BTP subit un déclin préoccupant depuis deux années. Après - 8% début 2013, on constate une **nouvelle réduction des effectifs en apprentissage de 14% en cette rentrée 2014** – et même 30% sur les 1ères années en CAP et BEP.

La situation des entreprises du BTP est grave Monsieur le Préfet ! Et rien ne nous permet à ce jour de penser qu'elle va s'améliorer. Voilà pourquoi, les responsables de la CAPEB de l'Aube ont le regret de vous informer que nous n'avons aucun projet de recrutement à vous soumettre.

La CAPEB de l'Aube accompagne depuis longtemps déjà les entreprises du BTP au travers de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences pour anticiper les besoins en compétences, développer les compétences en interne et préparer les recrutements nécessaires. **Mais aujourd'hui nos entreprises sont - pour beaucoup - passées en mode de « survie » économique**, et ces questions pourtant d'importance sont devenues bien accessoires.

Les acteurs socio-économiques que nous sommes souhaitent que le représentant de l'Etat agisse sur tous les leviers pour redonner un peu de souffle aux entreprises de notre secteur. **Les entreprises artisanales sont le poumon de ce département.** Elles sont partout, dans le plus petit des villages pour créer de l'activité et de l'emploi non délocalisable sur notre territoire.

A ce titre, les entreprises artisanales du BTP ont de nombreuses idées pour relancer l'activité de notre secteur, pratiques, concrètes et peu onéreuses pour les contribuables. **Il faut libérer les énergies et lever les freins notamment réglementaires pour inciter la demande de travaux.**

Nous n'ignorons pas que ces évolutions relèvent de l'échelon national voir européen parfois. En revanche, nous vous demandons de bien vouloir accepter **d'engager avec nous une réflexion pour lutter contre les offres anormalement basses en marchés publics**, avec toutes les dérives que cela produit (afflux des travailleurs détachés, sous-traitance en cascade...). Il s'agirait d'un **acte fort, symbolique et directement applicable sur les marchés publics locaux**.

Si nous n'agissons pas tous ensemble très rapidement Monsieur le Préfet, vous pourrez mensualiser cette table-ronde pour l'emploi, mais il y aura de moins en moins d'entreprises pour y répondre.

Vous en souhaitant bonne réception, et dans l'attente de vous lire,

Nous vous prions de recevoir, Monsieur le Préfet, l'expression de nos plus respectueuses salutations.

Le Président de la CAPEB de l'Aube

Eric PLESTAN



Le Président de l'UPA de l'Aube

Eric DEBYSER



* source Caisse congés intempéries du Bâtiment de Reims